

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,
- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- R.613-32 à R.613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Mathématiques

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres des commissions préparatoires chargées de proposer la validation des UE de la Licence mention Mathématiques

➤ **Semestre 1 – Portail Mathématique Informatique – Licence 1<sup>ère</sup> année – site Metz :**

- LAURENT-GENGOUX Camille, MCF, **Président de la commission**, Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation MI
- SAHNOUNE Myriam, MCF, Co-Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation Informatique Sciences pour l'Ingénieur (ISPI)
- TU Jean-Louis, PR, Responsable de la licence mention Mathématiques
- LANUEL Yann, MCF, Responsable de la Licence mention Informatique

➤ **Semestre 1 – Portail Mathématique Informatique – Licence 1<sup>ère</sup> année – site Nancy :**

• **Orientation Mathématiques-Informatique :**

- DUFLOT-KREMER Marie, MCF, **Présidente de la commission**, Responsable du Portail MI, Co-Responsable de l'orientation MI, Responsable de l'orientation ISP
- STOLL Thomas, PR, Co-Responsable de l'orientation MI
- GOURIEUX Thierry, MCF, Responsable de l'orientation MP
- GAUTIER Martine, MCF, Responsable Licence mention Informatique
- GIET Jean-Sébastien, MCF, Responsable Licence mention Mathématiques

• **Orientation Mathématiques-Physiques :**

- GOURIEUX Thierry, MCF, **Président de la commission**, Responsable du semestre 1 orientation M
- DUFLOT-KREMER Marie, MCF, Responsable du Portail MI, Co-Responsable de l'orientation MI, Responsable de l'orientation ISPI
- STOLL Thomas, PR, Co-Responsable de l'orientation MI
- GIET Jean-Sébastien, MCF, Responsable Licence mention Mathématiques

- PELLEGRINI-MOISE Nadia, MCF, Responsable Portail Physique-Chimie
- CLAISER Nicolas, MCF

➤ **Semestre 2 – Portail Mathématique Informatique – Licence 1ère année – site Metz :**

- **Orientation Mathématiques-Informatique :**

- LAURENT-GENGOUX Camille, MCF, **Président de la commission**, Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation MI
- SAHNOUNE Myriam, MCF, Co-Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation ISPI
- TU Jean-Louis, PR, Responsable de la licence mention Mathématiques
- LANUEL Yann, MCF, Responsable de la Licence mention Informatique

- **Orientation Informatique et Sciences pour l'ingénieur :**

- SAHNOUNE Myriam, MCF, **Présidente de la commission**, Co-Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation ISPI
- LAURENT-GENGOUX Camille, MCF, Co-Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation MI
- TU Jean-Louis, PR, Responsable de la licence mention Mathématiques
- LANUEL Yann, MCF, Responsable de la Licence mention Informatique

➤ **Semestre 2 – Portail Mathématique Informatique – Licence 1ère année – site Nancy :**

- **Orientation Mathématiques-Informatique :**

- STOLL Thomas, PR, **Président de la commission**, Co-Responsable de l'orientation MI
- DUFLOT-KREMER Marie, MCF, Responsable du Portail MI, Co-Responsable de l'orientation MI, Responsable de l'orientation ISPI
- GOURIEUX Thierry, MCF, Responsable de l'orientation MP
- GAUTIER Martine, MCF, Responsable Licence mention Informatique
- GIET Jean-Sébastien, MCF, Responsable de Licence mention Mathématiques

- **Orientation Informatique et Sciences pour l'ingénieur :**

- DUFLOT-KREMER Marie, MCF, **Présidente de la commission**, Responsable du Portail MI, Co-Responsable de l'orientation MI, Responsable de l'orientation ISPI
- STOLL Thomas, PR, Co-Responsable du semestre 2 orientation MI
- GOURIEUX Thierry, MCF, Responsable de l'orientation MP
- GAUTIER Martine, MCF, Responsable de Licence mention Informatique

- **Orientation Mathématiques-Physiques :**

- GOURIEUX Thierry, MCF, **Président de la commission**, Responsable du semestre 1 orientation MP
- DUFLOT-KREMER Marie, MCF, Responsable du Portail MI, Co-Responsable de l'orientation MI, Responsable de l'orientation ISPI
- STOLL Thomas, PR, Co-Responsable de l'orientation MI
- GIET Jean-Sébastien, MCF, Responsable Licence mention Mathématiques
- PELLEGRINI-MOISE Nadia, MCF, Responsable Portail Physique-Chimie
- CLAISER Nicolas, MCF

**Semestres 1 et 2 – Portail Mathématique Informatique PPPE – Licence 1<sup>ère</sup> année – site Metz :**

- M. BENNIS Chakib (MCF), **Président**
- M. LAURENT-GENGOUX Camille (PR)

M. TU Jean-Louis (PR)

Mme LOMBARD Lorraine, professeur au lycée Robert Schuman de METZ

**Semestre 3 et 4 – Licence 2<sup>ème</sup> année - Site de Nancy :**

- Mme KURTZMANN Aline (MCF), **Présidente**
- M. STOLL Thomas (PR)
- M. MEGY Damien (MCF)
- M. GIET Jean-Sébastien (MCF)
  
- **Sous-commission semestre 1 - orientation MI**
  - Mme. DUFLOT-KREMER Marie (MCF), **Présidente**
  - M. STOLL Thomas (PR)
  - M. GOURIEUX Thierry (MCF)
  - Mme. GAUTIER Martine (MCF)
  - M. PONSART Jean-Christophe (PR)
  - M. GIET Jean-Sébastien (MCF)
  
- **Sous-commission semestre 2 - orientation MI**
  - M. STOLL Thomas (PR), **Président**
  - Mme. DUFLOT-KREMER Marie (MCF)
  - M. GOURIEUX Thierry (MCF)
  - Mme GAUTIER Martine (MCF)
  - M. GIET Jean-Sébastien (MCF)

**Semestre 3 et 4 – Licence 2<sup>ème</sup> année - Site de Metz :**

- M. PRUDHON Nicolas (MCF), **Président**
- M. LAURENT-GENGOUX Camille (PR)
- M. BENAYADI Saïd (MCF)
- M. TU Jean-Louis (PR)

**Semestre 5 et 6 – Licence 3<sup>ème</sup> année - Site de Nancy - PT math & applications, PT math & enseignement :**

- M. MEGY Damien (MCF), **Président**
- M. KURTZMANN Aline (MCF)
- M. STOLL Thomas (PR)
- M. GIET Jean-Sébastien (MCF)

**Semestre 5 et 6 – Licence 3<sup>ème</sup> année - Site de Nancy - PT pluridisciplinaire :**

- M. VALSAQUE Fabrice (MCF), **Président**
- Mme VERNIERE Anne (MCF)
- M. CARPENTIER Cédric (MCF)
- M. CLAISER Nicolas (MCF)
- M. GIET Jean-Sébastien (MCF)

**Semestre 5 et 6 – Licence 3<sup>ème</sup> année - Site de Metz - PT math & applications, PT math & enseignement :**

- M. BENAYADI Saïd (MCF), **Président**
- M. PRUDHON Nicolas (MCF)
- M. LAURENT-GENGOUX Camille (PR)
- M. TU Jean-Louis (PR)

**Semestre 5 et 6 – Licence 3<sup>ème</sup> année - Site de Metz - PT pluridisciplinaire :**

- M. GREFFIER Olivier, MC UFR SCIFA, **Président**
- Isabelle Dubois, Maître de conférences UFR MIM, ou son représentant
- Nathalie Leclerc, Maître de conférences UFR SCIFA, ou son représentant
- Florence Maunoury-Danger, Maître de conférences UFR SCIFA, ou son représentant

La proposition de la commission préparatoire revêt un caractère indicatif, elle ne lie pas le jury.  
Les commissions ne sont pas soumises à une règle de quorum.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'UFR Mathématiques, Informatique et Mécanique et le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARD  

14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

14 AVR. 2022

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,

- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Mathématiques,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Dans les conditions prévues à l'article L 613-1 du code de l'éducation, le président de l'établissement accrédité nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Les directeurs d'études peuvent être membres des jurys ou y être invités avec voix consultative. La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est également responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il a connaissance des modalités prévues dans son contrat pédagogique pour la réussite étudiante. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

#### Article 2 :

Sont nommés en tant que membres du jury de la licence mention Mathématiques chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres 1 et 2, et de la délivrance de la 1<sup>ère</sup> année de Licence pour l'année 2021/2022 :

- DUFLOT-KREMER Marie, MCF, **Présidente**, Responsable du Portail MI, Co-Responsable de l'orientation MI, Responsable de l'orientation Informatique et Sciences pour l'Ingénieur (ISPI) site Nancy,
- LAURENT-GENGOUX Camille, MCF, Co-Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation MI site Metz,
- SAHNOUNE Myriam, MCF, Co-Responsable du Portail MI, Responsable de l'orientation Informatique ISPI site Metz,

- STOLL Thomas, PR, Co-Responsable de l'orientation MI site Nancy,
- GOURIEUX Thierry, MCF, Responsable de l'orientation Mathématiques – Physique (MP) site Nancy,
- GAUTIER Martine, MCF, Responsable Licence mention Informatique site Nancy,
- LANUEL Yann, MCF, Responsable de la Licence mention Informatique site Metz,
- GIET Jean-Sébastien, MCF, Responsable Licence mention Mathématiques site Nancy,
- TU Jean-Louis, PR, Responsable de la licence mention Mathématiques site Metz.

Article 3 :

Sont nommés en tant que membres du jury de la licence mention Mathématiques chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres 3 à 6, de la délivrance du DEUG et de la Licence pour l'année 2021/2022 :

- M.TU Jean-Louis, PR, **Président**
- M. GIET Jean-Sébastien (MCF)
- M. BENAYADI Saïd (MCF)
- M. MEGY Damien (MCF)
- M. KURTZMANN Aline (MCF)
- M. PRUDHON Nicolas (MCF)
- M. LAURENT-GENGOUX Camille (PR)
- M. STOLL Thomas (PR)

Article 4 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 5 :

Le Directeur de l'UFR Mathématiques, Informatique et Mécanique et le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

14 AVR. 2022